

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22239**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet en conception de systèmes informatiques

Nouvel intitulé : Chef de projet en conception de systèmes informatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association consulaire interprofessionnelle de formation permanente de l'arrondissement de Libourne (ACIFOP Libourne)	Directeur ACIFOP Libourne

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein d'une société de service informatique ou d'une entreprise disposant d'un système d'information qui nécessite une gestion interne de son réseau informatique et telecom, le Chef de Projet en Conception de Systèmes Informatiques est amené à :

1/ Stratégie :

- Réaliser et suivre le schéma directeur du système d'information en cohérence avec la stratégie globale de l'entreprise. Ce schéma est le fil conducteur du changement vers une gestion opérationnelle informatisée plus efficace et plus rigoureuse et vers un management plus apte à décider en connaissance de cause.
- Définir les choix stratégiques techniques dans le cadre de la conception et de l'évolution cohérente du système d'information de l'entreprise (définition des spécifications fonctionnelles et techniques informatiques et télécoms, arbitrage et choix).

2/ Encadrement :

- Manager, coordonner et piloter les équipes d'exploitation et de développeurs (définition des postes, participation aux recrutements, affectation des ressources, gestion des équipes).

3/ Production :

- Piloter les projets informatiques et télécoms depuis leurs spécifications fonctionnelles et techniques jusqu'à leurs mises en production
- Etre garant de la qualité et de la continuité du service
- Assurer la responsabilité des engagements financiers liés et des délais

4/ Veille technologique :

- Suivre l'évolution technologique et faire évoluer le système d'information dans une démarche de progrès.

Les principales compétences attestées sont :

- Analyser les besoins de l'entreprise en utilisant les méthodes d'analyses afin de préconiser des solutions adaptées.
- Réaliser un cahier de charges fonctionnel et technique.
- Concevoir l'architecture d'un système d'information à partir des spécifications fonctionnelles générales.
- Concevoir et développer une solution informatique qui correspond aux besoins des domaines opérationnels, informationnels et managériaux de l'entreprise.
- Gérer un projet informatique en utilisant des méthodologies adaptées au type de projet et au fonctionnement de l'entreprise.
- Organiser et suivre la réalisation du projet depuis le recueil du besoin client jusqu'au déploiement de la solution.
- Communiquer avec les différents acteurs du projet en adaptant le discours aux auditoires.
- Pouvoir mettre en œuvre les protocoles et administrer techniquement les différents domaines abordés :

a/informatique (TCP/IP, langages de programmation, bases de données)

b/réseaux (WINDOWS, Télécom, Sécurité)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs des services informatiques (SSII) - Opérateurs Telecoms
- Toutes entreprises disposant d'un réseau informatique
- Types d'emplois accessibles :
 - Chef de projet en conception de systèmes d'information,
 - Chef de projet informatique maîtrise d'œuvre (maîtrise d'ouvrage),
 - Responsable des systèmes d'information,
 - Responsable d'application(s),
 - Responsable du système d'information métier,
 - Responsable réseaux et télécoms,
 - Responsable (chef) d'exploitation informatique,
 - Responsable des études informatiques et télécommunications,
 - Architecte du système d'information,
 - Ingénieur commercial informatique, réseaux et télécommunications,

- Chargé de comptes clients au sein d'une SSII,
- Directeur des systèmes d'information,
- Consultant informatique (assistance à) maître d'ouvrage.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composants :

- 1/ **Composante technique** (40 % de la note finale) : comprenant un contrôle continu (QCM) pour les matières fondamentales (Réseaux, Télécom, Messagerie, Base de données, etc.) et une note de synthèse écrite individuelle (durée : entre 4 et 6 heures).
- 2/ Composante pratique (30 % de la note finale) : s'appuyant sur la restitution orale et un travail de recherche individuel et sur la restitution orale d'un projet technique proposé par l'école (travail de groupe).
- 3/ **Composante de synthèse** (30 % de la note finale) : correspondant à la rédaction d'un support sur les missions lors du stage en entreprise, de la soutenance orale de cette mission et de la note du Directeur des Etudes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé uniquement de professionnels du secteur représentant les différentes fonctions des métiers (Directeur Informatique, Chef de Projet en Ingénieur du secteur de service informatique) Le jury comprend au minimum un ancien certifié
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 75 % de professionnels représentant les différentes fonctions des métiers (Directeur informatique, Chef de Projet..).
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 75 % de professionnels représentant les différentes fonctions des métiers (Directeur informatique, Chef de Projet..).
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	- jury composé uniquement de professionnels du secteur - l'expérience et la compétence de l'ensemble du jury doivent couvrir le contenu des quatre principales activités : Conception, Réalisation, Conduite de changement et Administration Technique - Le jury comprend au minimum un ancien certifié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Chef de projet en conception de systèmes informatiques" avec effet au 28 avril 2014, jusqu'au 09 août 2019.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Chef de projet en conception de systèmes informatiques" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 28 avril 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

38 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.aquitcom.com>

Lieu(x) de certification :

Association consulaire interprofessionnelle de formation permanente de l'arrondissement de Libourne (ACIFOP Libourne) : Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Libourne]

ACIFOP Libourne

7bis, rue Max Linder

BP 194

33504 LIBOURNE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ACIFOP Libourne - 7 Bis rue Max Linder - BP 194 - 33504 LIBOURNE CEDEX

ISMP - Technopôle du Château Gombert - Les Baronnie - rue Paul Langevin - 13013 MARSEILLE

IMIE - Immeuble Agora --1 rue Victor Hugo --44000 REZE

IMIE - Val Plaza -35770 VERN SUR SEICHE

IMIE - CCI Maine et Loire - 132 av de Lattre de Tassigny - 49000 ANGERS

Historique de la certification :

Certification précédente : [Chef de projet en conception de systèmes informatiques](#)

Certification suivante : [Chef de projet en conception de systèmes informatiques](#)